



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

www.coraasp.ch

LA CORAASP EN BREF

La Coraasp réunit près de 30 organisations d'aide et d'entraide actives dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires avec et pour les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches. Elle fédère plus de 6000 personnes. Reconnue et soutenue, notamment, par l'Office fédéral des assurances sociales et Promotion Santé Suisse, la Coraasp élabore et met en œuvre des projets collectifs favorisant l'intégration sociale, la citoyenneté et la défense des intérêts des personnes atteintes dans leur santé psychique. Ses actions visent également à informer et à sensibiliser la population ainsi qu'à promouvoir la santé mentale au sein de la société.

Les actions et les messages de la Coraasp intègrent les savoirs spécifiques et complémentaires des personnes directement concernées par la maladie psychique, des proches et des professionnel-le-s de l'action psychosociale.

MEMBRES DU COMITÉ

MONSIEUR FRIDEZ PIERRE-ALAIN
Président (conseil national, Jura)

MONSIEUR PRÉLAZ DANIEL
Vice-président (membre individuel)

MONSIEUR ANDENMATTEN DARIO
Membre (Fondation Emera)

MADAME CHARLES ALEXANDRA
Membre individuelle

MONSIEUR FIORI FERNANDO
Membre (A3 Jura, Jura)

MONSIEUR LICCHELLI DIEGO
Membre (Association Parole, Genève)

MADAME MORIER JEANINE
Membre individuelle

MONSIEUR ROCHAT BLAISE
Membre (Afaap, Fribourg)

MONSIEUR ROSSETTI PATRICK
Membre (Centre Espoir)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les mois passent, mais la brume qui ternit la sérénité du monde perdure, à notre grand désespoir. Gaza, la guerre en Ukraine, l'inaction climatique ou encore les facéties souvent grotesques du président Trump font la une de nos journaux et envahissent les émissions télévisées. Après le Covid, les pires conjectures sur la sécurité du monde habitent notre quotidien. D'aucuns prétendent même que Vladimir Poutine formule le dessein d'envahir l'Europe occidentale... Et cela n'est manifestement pas bon pour le moral !

J'ai une pensée pour toutes les personnes qui sont affectées par cette actualité que l'on croyait à tout jamais derrière nous, pour toutes celles et ceux qui souffrent, souvent en silence, face à ce monde plein de menaces et d'injustices, un monde qui se réarme à coup de centaines de milliards, au lieu de parler de paix et de solidarité.

Cette actualité peut avoir un impact particulièrement fort sur les personnes qui souffrent d'un trouble psychique ou, plus largement, qui se trouvent en situation de vulnérabilité. Dans ce contexte, les organisations qui œuvrent dans le champ de la santé mentale, telles que les organisations membres de la Coraasp, ont plus que jamais besoin d'un engagement et d'un soutien étatiques forts, pour leur permettre de répondre aux besoins croissants qui leur sont adressés.

Cette fin d'année sera marquée, je l'espère sincèrement, par une période nettement moins sombre et anxiogène. Nous espérons la fin du martyre du peuple gazaoui et la libération de tous les otages. Les facéties de Donald Trump devraient s'atténuer avec le temps, car il va être rattrapé par les cours de la bourse et des sondages en berne. Et nous attendons avec impatience un cessez-le-feu en Ukraine avec une solution de paix durable et de solides conditions de sécurité à l'avenir. Et soyez rassuré: «Les chars russes ne vont pas envahir la Suisse», comme je l'explique avec tout un argumentaire dans un livre.

Le monde a besoin de paix, de justice et de solidarité. Par notre résilience et l'engagement de toutes les personnes de bonne volonté, nous y arriverons. Tels sont mes vœux pour 2025 ... et les années suivantes.

Pierre-Alain Fridez
Président

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2024 a été marquante pour la Coraasp, portée par des avancées importantes, des défis collectifs et un engagement constant pour l'inclusion, l'autodétermination, le rétablissement et la pair-aidance.

Le développement du Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale, le CompASM, a été au cœur de notre action. Au fil de l'année, le CompASM a renforcé ses processus internes, multiplié les initiatives pour promouvoir la pair-aidance sous toutes ses formes en Suisse romande et élargi son réseau. Sa pérennité financière est assurée jusqu'en 2027, ce qui nous permet d'aborder plus sereinement la suite, notamment la valorisation de ses prestations dans le cadre du prochain contrat avec l'OFAS.

La Coraasp s'est aussi investie pour l'initiative sur l'inclusion: collecte de signatures, mobilisation, forum social – autant d'actions qui ont contribué à son aboutissement, illustrant notre volonté d'inscrire cette thématique au cœur du débat public.

Nos partenariats ont aussi connu un bel essor. Nous poursuivons notre collaboration avec les cantons latins et Promotion Santé Suisse pour le **cycle 2025–2028 de Santépsy.ch**, et avons lancé un nouveau partenariat avec les Réseaux Santé Vaud et La Source pour **coordonner au niveau romand la diffusion et l'implantation du Plan de Crise Conjoint (PCC)**. Nous sommes pleinement convaincus de la pertinence et de l'utilité de cet outil, tant pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées que pour renforcer la qualité des soins.

2024 a aussi été une année de défis complexes. Certains projets n'ont pas connu l'issue espérée, comme l'hébergement des postes de Re-pairs et l'accompagnement de l'association. Nous avons aussi entamé un nouveau cycle contractuel avec l'OFAS dans un contexte de financement inchangé depuis 2010. Ce cadre inflexible pèse sur nos organisations sous-contractantes, mais toutes et tous redoublent d'efforts pour remplir leurs missions. La Coraasp elle-même, en tant que faïtière et prestataire, doit aussi redoubler d'efficacité, en particulier pour réaliser les objectifs de prestations propres qui lui sont imposés par l'OFAS.

Un mot enfin sur les ressources humaines: le départ de notre responsable du contrat OFAS après plus de 20 ans a marqué un tournant. Cette transition, bien que délicate, s'est déroulée positivement grâce à l'engagement et aux compétences de sa successeuse.

Je tiens à remercier toute l'équipe, nos membres, partenaires, personnes concernées et soutiens pour leur engagement. Ensemble, nous faisons vivre l'idéal d'une société plus inclusive, plus juste, et plus humaine.

Stéphanie Romanens-Pythoud
Directrice



POINTS FORTS 2024

SECTEUR COMMUNICATION

L'édition 2024 de la Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre avait pour objectif de (re)découvrir comment le stress impacte notre santé et notre bien-être au quotidien.

Pour l'occasion, la Coraasp a collaboré avec le Mois de la santé mentale du canton de Vaud, initié par la Direction générale de la santé et organisé en partenariat avec Santépsy, afin de mutualiser les ressources et optimiser la cohérence et l'impact des actions menées. Ainsi, une thématique commune a été choisie, le matériel diffusé a été conçu en collaboration et la communication a été réalisée de manière concertée.

Concrètement, une nouvelle rubrique consacrée au stress a été lancée sur le site Santépsy, accompagnée de la diffusion d'une brochure d'information et d'un outil original: une réglette du stress. Ce matériel a été largement diffusé dans l'espace public vaudois, notamment via des stands installés dans plusieurs centres commerciaux tout au long du Mois de la santé mentale, avec la participation de plusieurs membres vaudois de la Coraasp. Il a également été au cœur de la soirée-conférence intitulée «Le stress ? Parlons-en !» organisée le 10 octobre, à Lausanne, durant laquelle les membres de la Coraasp ont tenu un stand ludique sur le stress et présenté [la brochure](#). D'autres stands ont également été organisés par nos organisations membres ailleurs en Suisse romande autour du 10 octobre.

Au cours de l'année 2024 notre nouvelle newsletter a été publiée 4 fois et chaque édition a été envoyée à plus de 850 contacts: membres, organisations partenaires et partenaires individuels.

Plus de 800 courriers ont en outre été envoyés aux politicien·ne·s des cantons romands pour les informer des actions menées à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 10.10.

Par ailleurs, plus de 60 000 personnes ont visité notre site internet au cours de l'année et plus de 60 événements ont été diffusés sur notre agenda en ligne, contribuant ainsi à une meilleure visibilité des membres de notre réseau. Cette dynamique a également permis une croissance significative de notre communauté avec plus de 200 nouveaux et nouvelles abonné·e·s sur notre page LinkedIn, qui en compte désormais quelque 600 au total, renforçant ainsi encore la portée de nos actions.

CENTRE DE COMPÉTENCE DE LA PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE (COMPASM)

En 2024, pour sa deuxième année d'existence, **le Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale (CompPASM) a consolidé son rôle d'expertise et de conseil dans le but de soutenir le développement de la pair-aidance en Suisse romande.**

Au cours de l'année, l'équipe du CompPASM, composée de deux pairs-praticiennes en santé mentale et d'une coordinatrice, a accompagné plusieurs institutions dans l'intégration de pairs-aidant·e·s, contribuant à la reconnaissance de cette fonction. Sa collaboration avec le Groupement Romand de l'Etude des Addictions (GREAA) et le Service de Médecine des addictions du CHUV, avec le projet «hôpital et addiction», a ainsi permis l'engagement de deux pairs-aidant·e·s en addiction.

Avec le soutien d'un groupe de travail composé de membres de nos organisations, plusieurs outils ont aussi pu être développés, afin d'être mis à disposition des organisations qui souhaitent intégrer des pairs-aidant·e·s dans leurs équipes.

Le CompPASM a par ailleurs étoffé son offre de formation en lien avec la pair-aidance et en lien avec le rétablissement, en réponse aux besoins du terrain. Enfin, afin de poursuivre son travail d'innovation et de structuration du métier de pair-aidant, la Coraasp s'implique dans le comité de la Faïtière suisse de la pair-aidance.

Parmi les autres projets menés par le CompPASM, on peut citer la collaboration avec Pro Senectute pour la mise sur pied de leur projet de relais d'information citoyen, en formant des pairs-aidant·e·s seniors. Une des PPSM de l'équipe du CompPASM assure par ailleurs la coordination de l'implantation du Plan de Crise Conjoint (PCC) au sein des cantons romands et aux côtés de l'équipe de projet Pro PCC ++ de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

En juin 2024, à Monthey, s'est déroulé le Forum Social de la Coraasp. Ont participé bon nombre de personnes inscrites dans des associations et institutions membres de la Coraasp.

Des invité-e-s politiques, au nombre de trois, ont permis à des groupes de personnes d'exprimer leurs opinions quant à **une mise en œuvre de l'initiative pour l'inclusion**. Il a été question d'accessibilité, d'autonomie de vie, et d'inclusion sociale et politique, ainsi que du droit à la santé, ou du droit au travail, à un niveau de vie adéquat, et à la protection sociale.

Le Forum 2024 a été préparé par l'équipe Coraasp, avec la Coposoc (Commission de politique sociale), pour donner un écho à la défense des droits des personnes souffrant d'un trouble psychique.

Le travail de la Coposoc s'est poursuivi en 2024 avec cinq réunions de la Commission, à la suite de la collecte d'informations de politique sociale suisse.

La CDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées) et son application reste au cœur des préoccupations de la Coposoc, avec l'initiative pour l'inclusion bientôt soumise à votation.

Le travail de la Coposoc ne serait pas possible sans toute l'information recueillie auprès des faitières du handicap. La veille de politique sociale établie par la Coposoc permet d'aborder et d'élaborer des réflexions autour de thèmes relatifs aux droits des personnes, à la politique, ou à la culture.

De manière informelle, il existe ainsi une forme de réseau des faitières du handicap qui permet une mutualisation des ressources très utile.

SECTEUR FORMATION

En 2024, plus de 160 personnes ont pu bénéficier des cours proposés par la Coraasp.

Pour rappel, ces cours s'adressent aux personnes concernées, aux proches ainsi qu'à toute autre personne intéressée.

Depuis 2023, trois axes de formation sont proposés: les cours sur le rétablissement en santé mentale, les cours sur la pair-aidance et les formations aux premiers secours en santé mentale Ensa.

L'intérêt croissant pour ces formations témoigne de l'importance de poursuivre leur développement.

L'expertise et la posture des deux pairs-praticiennes de notre équipe, qui assurent l'animation des cours, sont particulièrement appréciées par les participant·e·s.

L'enjeu principal reste de mieux faire connaître ces formations auprès des institutions non-membres de la Coraasp, afin d'accroître encore le nombre de participant·e·s.

En août 2024, 20 personnes ont débuté une nouvelle volée des cours «Découvrir les chemins du rétablissement». Ce cursus, porté par la Coraasp, forme un prérequis pour pouvoir suivre la formation certifiante de pairs-es praticien-ne-s en santé mentale (PPSM), donnée par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), en partenariat avec l'Institut et Haute Ecole de la santé La Source, l'association Re-Pairs, l'association romande Pro Mente Sana et la Coraasp.

Au cours des 17 journées de cours, les participant·e·s sont invité·e·s, notamment, à revisiter leur parcours, à construire leur propre récit de rétablissement et à développer leurs ressources personnelles.

CONTRAT DE PRESTATION OFAS-AI

L'année 2024 marque la première année d'une nouvelle période contractuelle avec l'OFAS (2024-2027). Les paramètres de base sont identiques à la période précédente. La faîtière réunit les neuf mêmes sous-contractants à savoir: l'association Afaap à Fribourg, l'association Anaap à Neuchâtel, l'association Avep en Valais, l'association Aba, le Croepi et le Graap- Fondation dans le canton de Vaud, l'association Parole et la Fondation Trajets dans le canton de Genève, ainsi que la Coraasp. L'OFAS maintient sa subvention globale, mais accorde pour la première fois une indexation au renchérissement. La répartition de la subvention entre les organisations sous-contractantes par la faîtière est également maintenue à l'identique.

La tension financière n'est pas sans incidences directes sur la vie des organisations, tant sur le plan financier qu'organisationnel. La fidélité et le professionnalisme du personnel sont des atouts majeurs. Tandis que les mouvements de personnel représentent un défi pour assurer la continuité du contrat.

En 2024, la Coraasp a achevé la conduite des audits internes de chaque organisation, qu'elle a mis en place sous l'impulsion de l'OFAS.

Malgré ce contexte difficile, la Coraasp a réalisé les prestations attendues et poursuivi la conduite de nouveaux projets. Dans le prolongement de l'enquête de satisfaction sur la pair-aidance, le travail des pairs au sein des organisations tend à se développer et à s'institutionnaliser.

L'association Parole a défini le cadre conceptuel d'une nouvelle prestation d'accompagnement par une équipe composée de pairs-es praticien-ne-s professionnels-les, de pairs-es bénévoles et d'autres professionnel-le-s qui sera active à Genève (Pairencia). Il passera en phase de réalisation pilote dès 2025. La Coraasp a défini l'ensemble des prestations du Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale (ComPASM) et consolidé ses processus internes et d'intervention. Quant aux Graap-Fondation, il a donné un nouvel élan au Réseau d'Entraide, dont les principaux intervenant-e-s sont des pairs-es accompagnant-e-s, avec l'objectif de le déployer sur plusieurs sites les années prochaines.

Autre fait marquant pour la gestion du contrat OFAS, la Coraasp a vu le départ à la retraite de Jean-Pierre Zbinden après plus de 20 années d'engagement et de loyaux services, et l'arrivée en cours d'année d'Anne-Sophie Rivier pour le remplacer.

LES PROJETS EN PARTENARIAT

En 2024, Santépsy – plateforme de promotion de la santé mentale des cantons latin pour laquelle la Coraasp est le partenaire opérationnel – a poursuivi sa campagne initiée en 2023 s’adressant plus spécifiquement aux personnes en situation de vulnérabilité.

Dans ce cadre, comme les autres années, plusieurs actions concrètes ont été menées: la production et la diffusion de vidéos de témoignages, une large campagne sur les réseaux sociaux, une autre dans les transports publics, une collaboration avec la RTS pour la production et la diffusion de podcasts, une présence active lors de manifestations publiques, etc.

Le site Internet Santépsy s’est en outre enrichi de deux nouvelles rubriques thématiques en plus de celles traitant de la diversité comme ressource de santé mentale: l’une dédiée au sommeil et l’autre au stress. L’objectif était de fournir des contenus nuancés, informatifs et non injonctifs, pour accompagner chacun·e dans ces domaines, en fonction de ses besoins et de son contexte de vie.

En parallèle à ces actions, les mesures à l’attention des professionnel·le·s non spécialistes de santé mentale se sont multipliées, avec l’objectif de les outiller pour orienter et soutenir au mieux la santé mentale des personnes qu’ils et elles accompagnent. Ainsi, de nombreuses formations ont été dispensées dans les cantons, couvrant des thématiques variées – santé mentale et chômage, interventions en entreprise,

accompagnement des enfants, des jeunes et des personnes âgées. La collection des cahiers de références à destination des professionnel·le·s accompagnant des enfants et des jeunes a par ailleurs été complétée et un colloque intercantonal pour explorer la dimension collective et sociale de la santé mentale a été organisé.

Pour Santépsy, 2024 a également été une année de projection: l’équipe a élaboré la planification des campagnes 2025 à 2028, en préparant les actions détaillées pour 2025. **Promotion Santé Suisse et les cantons latins ont souhaité poursuivre le partenariat opérationnel avec la Coraasp pour ces quatre nouvelles années de campagnes. La Coraasp en est très honorée et leur est très reconnaissante de la confiance qui lui est accordée.**

Parmi les autres partenariats de la Coraasp, on peut citer:

- La collaboration avec les **Réseaux Santé Vaud et l’Institut et Haute Ecole de la Santé La Source** pour la promotion et l’implantation élargie du **Plan de crise conjoint (PCC)** dans les cantons romands et la partie francophone du canton de Berne. Depuis juin 2024, la Coraasp assure la coordination romande de ce projet soutenu par Promotion Santé Suisse, déjà mis en œuvre dans le canton de Vaud et déployé dans le canton de Genève. A ce titre, elle a présenté le projet aux cantons dans lesquels il pourrait être implanté. Elle a aussi collaboré aux premières démarches de mise en œuvre du projet en Valais, avec notamment l’établissement d’une

cartographie des acteurs socio-sanitaires du canton, l'organisation d'un consortium des acteurs intéressés et l'identification des besoins en PCC dans le canton.

- La poursuite de la collaboration avec le **Réseau Santé Psychique Suisse (RSP)**. Dans ce contexte, la Coraasp a relayé ses informations et newsletters au sein de son réseau, a favorisé la mise en contact avec des acteurs et actrices romand·e·s du domaine de la santé mentale et a pris part à son événement annuel, en y présentant le Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale.

La Coraasp a aussi poursuivi son engagement au sein du comité de **l'Association Mad Pride**. A ce titre, elle a contribué à la création d'un kit pratique destiné à faciliter l'organisation de Mad Prides locales par les membres de l'association.

La Coraasp a également poursuivi son engagement au sein du groupe d'accompagnement de la rédaction du **Rapport suisse sur la santé 2025, piloté par l'OBSAN** et qui portera sur la santé mentale. Un travail intensif de relecture et de commentaires des chapitres en cours d'écriture a été réalisé, en vue de la publication du rapport en 2025.

La collaboration avec la **Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)** s'est elle aussi poursuivie, que ce soit pour la mise en œuvre de la formation des pairs praticien·ne·s en santé mentale ou au sein du Conseil professionnel de l'école, dont la mission est de renforcer les liens entre la formation, la recherche et les milieux professionnels.

La Coraasp a par ailleurs collaboré avec **l'association Re-pairs et l'Etat de Vaud** dans un mandat visant à professionnaliser et soutenir Re-pairs. Grâce au financement de l'Etat de Vaud, deux coordinatrices œuvrant pour le compte de Re-pairs ont été engagées par la Coraasp afin de permettre à l'association d'avoir les ressources nécessaires à la promotion de la pair-aidance sur le territoire vaudois. La Coraasp avait aussi le mandat d'accompagner et de coacher les coordinatrices et le comité de Re-pairs, pour leur permettre de devenir, à terme, complètement autonome. Ce projet n'a malheureusement pas connu le succès escompté et a dû être interrompu en cours d'année.

L'ARPIH (Ecole supérieure du domaine social), le Centre d'enseignement postuniversitaire pour la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie (CEPUSPP Adultes), l'Université de Genève et d'autres écoles ou centres de formation sollicitent régulièrement notre expertise en lien avec la santé mentale et l'accompagnement au rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique et les proches.

The background of the entire page is a repeating pattern of light-colored wooden circles, arranged in a staggered grid. Each circle has a small, dark, star-shaped hole in its center. The text is centered over this pattern.

PERS- PECTIVES 2025

SECTEUR COMMUNICATION COMPASM

Les actions menées à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre ont gagné en importance ces dernières années en Suisse romande, grâce à la remarquable mobilisation des organisations membres de la Coraasp. La commission 10.10 de la Coraasp s'est élargie, intégrant un plus grand nombre de personnes concernées qui peuvent partager leurs idées et leurs revendications.

Les autorités publiques de plusieurs cantons, comme Vaud et Genève, s'engagent par ailleurs activement autour de la Journée mondiale de la santé mentale, avec des initiatives telles que le Mois de la santé mentale ou la Semaine de la santé mentale. Dans ce contexte, elles fournissent des efforts importants pour promouvoir les événements organisés par les acteurs locaux.

La Coraasp se réjouit de cette dynamique et espère que d'autres cantons romands rejoindront le mouvement en 2025.

À la fin de l'année 2024, **une importante stratégie de recherche de fonds a été mise en place afin de soutenir le développement du CompASM** pour les années à venir, le contrat de prestations avec l'OFAS au titre de l'art. 74 LAI n'ayant pas pu être élargi pour inclure ses prestations.

Quatre objectifs principaux orientent les activités du ComPASM: soutenir le développement de la pair-aidance en santé mentale en Suisse romande en valorisant et en reconnaissant le rôle des pairs-aidant·e·s, favoriser leur intégration, renforcer et développer les compétences des PPSM et développer les partenariats avec les acteurs institutionnels et les autorités publiques.

Pour toucher un public plus large, l'équipe actuelle du ComPASM devra s'agrandir avec l'engagement d'un·e nouveau ou d'une nouvelle PPSM, intensifier la collaboration avec le réseau et développer l'offre de formations continues à destination des PPSM.

La dynamique positive et la forte motivation de l'équipe constituent un atout majeur pour la réalisation de ces objectifs. **La collaboration et le partenariat avec les acteurs du réseau seront bien entendu des éléments clés pour faire progresser de manière significative la pair-aidance en Suisse romande.** Enfin, la communication autour des prestations du CompASM devra également être renforcée, tant via le site de la Coraasp que sur les réseaux sociaux.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Èvènement phare de politique sociale pour la Coraasp, le Forum social aura lieu le 6 juin 2025.

La manifestation est le fruit d'une collaboration entre la Commission de politique sociale (Coposoc), l'équipe salariée, le comité et des organisations membres de la Coraasp, en particulier l'Afaap, l'Anaap et le Graap-Fondation (centre de Nyon) pour cette édition 2025, qui s'intéressera à la mise en œuvre dans les cantons d'une politique inclusive en faveur des personnes en situation de handicap. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a publié l'an dernier un plan d'action sur le sujet, après avoir reçu un Manifeste de la part de personnes concernées. Les débats du Forum Social de la Coraasp aborderont essentiellement l'angle du handicap psychique et s'appuieront sur le plan d'action de la CDAS, mais aussi sur la CDPH et sur les recommandations que les membres de la Coposoc ont adressées aux candidat·e·s fédérales de 2023 dans des lettres politiques.

Une présentation du Plan d'action CDAS et une table ronde sont prévues, avec plusieurs invité·e·s, et surtout, avec des questions et des interventions du public, dont certaines seront le fruit d'ateliers de préparation au forum organisés dans des organisations membres de la Coraasp. **Cet événement complète la visée de la Coraasp pour une politique sociale active, et l'espoir est de voir grandir le nombre de délégué·e·s d'associations et d'institutions Coraasp au sein de la Coposoc.**

Parmi les autres perspectives 2025 de politique sociale importantes pour la Coraasp figure la consultation qui devrait être lancée à l'été à propos du contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative pour l'inclusion.

SECTEUR FORMATION

Pour 2025, la Coraasp souhaite renforcer la visibilité des cours en informant et en impliquant davantage son réseau élargi. Des publications ainsi que des événements publics auront pour objectif de mieux faire connaître les prestations de la Coraasp, notamment les formations proposées. De plus, de nouveaux partenariats seront envisagés afin de développer et dynamiser ces différents cours.

Il semble indispensable que des compétences communes puissent être développées par les différentes personnes exerçant la pair-aidance au sein de nos organisations membres. C'est pourquoi il est important de continuer à renforcer ce socle commun de savoirs reliés au savoir expérientiel à travers des cours spécifiquement conçus pour les pairs-aidant·e·s. **Un groupe de travail, composé de pairs-aidant·e·s et de professionnel·le·s, aide la Coraasp à identifier les besoins du terrain et à ajuster ces formations en conséquence.**

En parallèle, le partenariat avec Pro Mente Sana se poursuit afin de continuer à dispenser les cours Ensa.

Les cours «Découvrir les chemins du rétablissement», qui forment le prérequis pour suivre la formation certifiante de pairs praticien·ne·s en santé mentale à la HETSL, devraient par ailleurs pouvoir être désormais donnés chaque année, avec une volée qui démarre en novembre, et répondre ainsi à une forte demande.

CONTRAT DE PRESTATION OFAS-AI

2025 sera consacrée à la fixation des objectifs stratégiques de la Commission art. 74 pour 2025-2027.

La Coraasp apportera son soutien aux organisations sous-contractantes dans la mise en conformité de leurs données de reporting à travers la création d'une plateforme d'échange et au moyen de guides d'utilisation révisés en conformité avec les nouvelles directives de l'OFAS.

Au niveau des prestations, le projet Pairencia de l'association Parole passera en phase de réalisation. Un accent particulier sera donné au renforcement et à la mutualisation des ressources entre la Coraasp Prestations et les autres organisations sous-contractantes, dans les différents domaines d'action des centres de compétences en pair-aidance, en communication et en formation, en conformité avec le projet de développement de la Coraasp.

Un rapprochement avec les faïtières romandes est également à l'agenda.

PROJETS EN PARTENARIAT

L'année 2025 s'annonce une nouvelle fois riche en collaborations, avec des partenariats qui se renforcent et des projets qui prennent une nouvelle envergure.

SANTÉPSY

2025 marque le début d'un nouveau cycle de campagnes pour Santépsy.

La Coraasp est très honorée et reconnaissante d'être encore le partenaire opérationnel des cantons latins et de Promotion Santé Suisse pour les 4 prochaines années. Elle les remercie pour la confiance qui lui est accordée.

La thématique retenue pour 2025 est «**Santé mentale et migration**». Elle se traduira par plusieurs actions:

- Le développement d'un site Internet multilingue – www.psy-health.ch – adapté du site Santépsy et disponible en 12 langues pour une accessibilité renforcée.
 - La production et la diffusion de vidéos de témoignages, avec au moins une vidéo dans chacune des 12 langues.
 - La création d'une présence Psy-Health sur Facebook et Instagram, afin d'avoir une communication plus spécifique pour les personnes issues de la migration.
 - Le renforcement de la visibilité de Santépsy sur LinkedIn, en vue de toucher davantage de professionnel·le·s susceptibles de porter les messages de Santépsy et de Psy-Health.
- La participation active au Mois de la santé mentale de L'Etat de Vaud, avec des actions de sensibilisation et de diffusion dans l'espace public.

Les thématiques des années suivantes ont d'ores et déjà été définies:

- 2026: les jeunes
- 2027: les parents
- 2028: les proches aidants

En parallèle, la Coraasp poursuit les partenariats suivants:

- **Plan de crise conjoint (PCC):** la Coraasp poursuit la coordination romande pour la promotion et l'implémentation du projet, en collaboration avec l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source et les Réseaux Santé Vaud
- **Réseau Santé Psychique Suisse:** la Coraasp continue la diffusion régulière d'informations, la participation aux événements du réseau et le partage de ressources pertinentes au sein de ses propres canaux
- **Association Mad Pride:** la Coraasp reste engagée au sein du comité et contribue à faciliter l'organisation de Mad Prides locales en Suisse.
- **Obsan:** l'année 2025 marquera la publication du nouveau rapport national sur la santé, consacré à la santé mentale, pour lequel la Coraasp a participé activement au groupe d'accompagnement.

REMERCIEMENTS

La réalisation des projets, activités et prestations de la Coraasp, ainsi que son rayonnement en Suisse romande, sont possibles uniquement grâce à l'engagement et au soutien de multiples acteur-trice-s. Nous tenons à remercier chaleureusement:

- Nos organisations membres, les membres du comité, des commissions internes de politique sociale et du 10.10 et du groupe de travail sur la pair-aidance
- Les cantons latins réunis au sein du groupe de travail santé mentale et, tout particulièrement, Mme Alexia Fournier Fall et M. Cédric Dessimo, respectivement, coordinatrice et président de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins
- Nos partenaires de différents projets tels que le Réseau Santé Psychique Suisse, l'Association Re-pairs, le Graap-Fondation, la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, Réseau Santé Vaud, l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Inclusion Handicap, Agile, les Forum Handicap cantonaux, l'Association romande et la Fondation Pro Mente Sana, l'association Mad Pride, le Groupement Romand d'Etude des Addictions (GREAA)
- La Haute école de travail social et de la santé Lausanne, la Haute école de travail social Fribourg, l'Université de Genève (CAS en promotion de la santé), la Fondation As'trame, l'association professionnelle Héviva, les Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), l'Observatoire suisse de la santé, le Département de psychiatrie du CHUV, le Centre d'enseignement postuniversitaire pour la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie (CEPUSPP Adultes), Pro Senectute Vaud et l'ARPIH de leurs sollicitations dans divers contextes
- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), tout particulièrement M. Chin By Eap, la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH), en particulier Mme Chloé Saas et M. Michael Muller, et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, en particulier Mmes Anouchka Roman et Virginie Moritz Zurcher, de leurs partenariats et de leurs engagements financiers
- Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées, la Loterie Romande, et les fondations Beisheim, Ernst Göhner, Philanthropia et Sandoz pour leur appui financier en faveur du développement du Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale (ComPASM)
- La Fiduciaire AIGC, tout particulièrement Mme Sandrine Ayer et M. Chany Schmid, de leur précieuse collaboration
- Tous ceux et toutes celles sans qui nous ne pourrions mener notre action et que nous ne pouvons nommer ici de façon exhaustive

NOS MEMBRES

ABA, A-cube, Aetoc, Afaap, AFS Berne-Neuchâtel, Anaap, ATB&D, AVEP, A3 Jura, Centre-Espoir, CoCreate Humanity, Croepi, Emera, Fondation du Levant, Graap-Association, Graap-Fondation, L'Expérience, L'îlot, Les Traversées, Le Relais, Parole, Pinos, PositiveMinders, Re-pairs, SchiSme, SISP SA, Synapsespoir, Trajets.

Pour obtenir une liste à jour de nos membres, merci de vous référer à notre site internet

CONTACTS

CORAASP

Coordination romande des associations
d'action pour la santé psychique

Avenue de la Gare 52
1003 Lausanne

info@coraasp.ch

Partenaire de

**SANTÉ
PSY .CH**
Tous et tout concernés

 **NPG | RSP**
Nationale Psychiatrie Gesellschaft Schweiz
Nationale Psychiatrie Gesellschaft Romande
Nationale Psychiatrie Gesellschaft Svizzera

021 311 02 95
(mardis et jeudis de 14h à 17h)

www.coraasp.ch

Avec le soutien de



 **Gesundheitsförderung Schweiz**
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

